



AVIS DE VACANCE

EXPERT NATIONAL DETACHE A LA COMMISSION EUROPEENNE

Intitulé du poste: (DG-DIR-UNITE)	DG DEVCO.04 - Evaluation
Direction générale : Direction : Unité : Chef d'unité : Adresse e-mail : Téléphone :	DG Coopération Internationale et Développement Task-Force Connaissances, Performances et Résultats Unité 04 - Evaluation Michal Krejza michal.krejza@ec.europa.eu +32 2 29 87423
Nombre de postes disponibles: Catégorie Prise de fonction souhaitée : Durée initiale souhaitée Lieu d'affectation :	1 Administrateur (AD) 4ième trimestre 2017¹ 2 ans¹ X Bruxelles <input type="checkbox"/> Luxembourg <input type="checkbox"/> Autre :
Particularités :	<input type="checkbox"/> Avec indemnités <input checked="" type="checkbox"/> Sans frais Cet avis est également ouvert <input type="checkbox"/> aux pays AELE suivants : <input type="checkbox"/> Islande <input type="checkbox"/> Liechtenstein <input type="checkbox"/> Norvège <input type="checkbox"/> Suisse <input type="checkbox"/> Accord AELE-EEE in-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège) <input type="checkbox"/> aux pays tiers suivants: <input type="checkbox"/> aux organisations intergouvernementales suivantes:

1 Nature des fonctions :

L'END fera partie de l'unité de la DG DEVCO qui est directement responsable de la gestion des évaluations stratégiques de la DG. Celles-ci sont généralement des évaluations géographiques ou thématiques de grande envergure qui couvrent les politiques et les programmes de l'UE bénéficiant un pays, une région ou un domaine d'action spécifique pendant plusieurs années. De plus, l'unité fournit un soutien méthodologique aux délégations de l'UE qui effectuent des évaluations de projets et de programmes.

Il/elle sera responsable de l'organisation et de la gestion de plusieurs évaluations stratégiques par an, y compris la rédaction des termes de référence, la mise en place de groupes de pilotage et la supervision de l'exécution de chaque phase de l'évaluation. Une fois que l'évaluation est terminée, il/elle assurera le suivi, y compris l'organisation d'activités de diffusion pour les parties prenantes et le grand public et la promotion de la prise en compte du "feedback" dans la programmation législative, budgétaire et stratégique de la DG DEVCO.

¹ Les précisions liées à la date de prise de fonction et à la durée du détachement sont données à titre indicatif uniquement (article 4 de la décision END).

En fonction de son profil et de son expérience, il/elle sera également chargé(e) des tâches suivantes :

- Fournir des conseils pour l'élaboration de méthodologies, de procédures, d'outils et de bonnes pratiques d'évaluation ;
- Donner des avis ainsi que des formations sur les procédures, les méthodologies et les techniques d'évaluation. Organiser des activités de transfert de connaissances ;
- Fournir des conseils aux Délégations de l'UE liés aux évaluations de projets et programmes, tant directement que par l'intermédiaire du service d'appui à l'évaluation ;
- Participer à des activités d'évaluation avec d'autres donateurs (évaluations conjointes, discussions méthodologiques, etc.) ;
- Contribuer au renforcement de la culture de l'évaluation au sein de la DG DEVCO et du SEAE.

2 Qualifications requises :

a) Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité suivants doivent être obligatoirement remplis par le candidat pour être détaché auprès de la Commission. Par conséquent, le candidat qui ne remplirait pas un ou plusieurs de ces critères serait automatiquement éliminé de la procédure de sélection.

- **Expérience professionnelle :** posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalent au groupe de fonctions administrateur AD ;
- **Ancienneté de service:** avoir une ancienneté d'au moins un an auprès de son employeur, c'est-à-dire être employé depuis au moins 12 mois par un employeur éligible au sens de l'article 1 de la décision END, sur base contractuelle ou statutaire
- **Compétences linguistiques :** avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. L'END ressortissant d'un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie d'une langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées.

b) Critères de sélection

- Diplôme :

Diplôme universitaire, de préférence avec un lien vers le développement international et/ou des évaluations.

- Expérience professionnelle :

Cinq années d'expérience dans le domaine de l'évaluation et/ou de la politique et des programmes de coopération extérieures sont considérées comme essentielles. Les candidat(e)s doivent posséder de solides compétences rédactionnelles.

- Langue(s) nécessaire(s) pour l'accomplissement des tâches :

Une excellente connaissance de l'anglais est essentielle. Une bonne connaissance du français est souhaitable. La connaissance de l'espagnol serait un atout.

3 | Soumission des candidatures et procédure de sélection

Les candidats doivent envoyer leur candidature sous format **CV Europass** (<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>) en français, anglais ou allemand **uniquement à la Représentation Permanente / Mission diplomatique de leur pays auprès de l'UE**, qui transmettra les candidatures aux services de la Commission compétents dans les délais fixés par ces derniers. **Le non respect de cette procédure ou des délais invalidera automatiquement la candidature.** Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes et attestations d'expérience professionnelle,...). Ces documents leur seront demandés, le cas échéant, à un stade ultérieur de la procédure de sélection. Les candidats seront informés du suivi de leur candidature par l'unité concernée.

4 | Conditions du détachement

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C(2008)6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END). Le texte de cette décision est disponible sur http://ec.europa.eu/civil_service/job/sne/index_fr.htm.

L'END restera employé et rémunéré par son employeur durant toute la durée du détachement. Il restera également couvert par la sécurité sociale nationale durant son détachement.

Sauf pour les END sans frais, des indemnités de séjour peuvent être versées à l'END qui en remplit les conditions conformément à l'article 17 de la décision END.

Durant le détachement, l'END sera soumis aux obligations de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêt prévues par les articles 6 et 7 de la décision END.

Toute déclaration incomplète ou fausse pourra entraîner le refus de la candidature.

5 | Traitement des données à caractère personnel :

Toute mise en œuvre de la procédure de sélection, de détachement et de fin de détachement des END aura pour effet le traitement, par les services compétents de la DG HR, du PMO, de la DG BUDG et de la DG concernée par le présent avis, de données à caractère personnel relatives à l'END, sous la responsabilité du chef de l'unité HR.B4. Ce traitement est basé sur la décision de la Commission relative aux END et est soumis au Règlement (CE) No 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données.

Les données des END seront conservées pendant 10 ans à compter de la fin du détachement (2 ans pour les END dont la candidature n'a pas été retenue ou a été retirée).

Le droit d'accès des personnes aux données les concernant, ainsi que de rectification de ces données, peut être exercé auprès du Responsable du traitement, conformément à l'article 13 du règlement relatif au traitement des données à caractère personnel. A tout moment, les candidats ont la possibilité de saisir le Contrôleur européen de la protection en envoyant un courriel à edps@edps.europa.eu.

A l'attention des candidats des pays tiers : vos données à caractère personnel peuvent être utilisées aux fins des vérifications nécessaires. Plus d'informations à l'adresse :

http://ec.europa.eu/dgs/personnel_administration/security_fr.htm.

Les informations sur le traitement des données personnelles au sein du JRC sont disponibles à l'adresse: <http://ec.europa.eu/dgs/jrc/index.cfm?id=6270>.